



ARRETE DU MAIRE

N° 2026-02-005

**Portant création provisoire d'une réglementation de circulation
Route de Cambous, Route Départementale 4 à Saint André de Sangonnis.**

Le Maire de la commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS,

Vu les articles L 2213 et L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 411, R411-8, R 411-25 et R 417-6 en matière de circulation et de stationnement sur la voie publique,

Vu le Code Pénal notamment son article R 610-5,

Vu l'instruction ministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24 Novembre 1967,

Vu la demande déposée par la Société SCOP ARIAC concernant l'élagage des arbres du Domaine de Cambous à 34725 Saint André de Sangonnis,

Considérant qu'il convient de prendre toutes dispositions pour assurer le bon déroulement de ces travaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le **Jeudi 12 février 2026**, la circulation sera alternée par feux tricolores en lieu du chantier, Route Départementale 4, 34725 Saint Andre de Sangonnis.

La matérialisation de cette interdiction ainsi que l'affichage du présent arrêté seront mis en place et entretenus par le demandeur 48 h avant le début des travaux.

ARTICLE 2 : Le balisage, la signalétique, la protection des piétons et des automobilistes à l'aide de panneaux seront à charge du demandeur.

ARTICLE 3 : Tout véhicule en infraction pourra être verbalisé et mis en fourrière.

ARTICLE 4 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gignac, M. le Chef de service de Police Municipale, M. le Directeur du pôle Technique ainsi que tous les personnels placés sous leurs ordres, sont chargé chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Au demandeur : SCOP ARIAC
- Au Chef de Service de la Police Municipale
- À la Gendarmerie de Gignac
- Au service urbanisme - Mairie de Saint André de Sangonnis
- Au service technique - Mairie de Saint André de Sangonnis
- Centre de Secours des Pompiers - caserne de Gignac

Fait à Saint André de Sangonnis, le 14 janvier 2026

Jean Pierre GABAREDAN

